

L'identification d'un site potentiel

Quelques éléments à considérer pour l'identification d'un site potentiel pour mettre en place l'approche APRA-GIR

Chaque bas-fond est une entité complexe où de nombreux facteurs biophysiques, agronomiques, humains, socio-organisationnels et économiques sont en interaction et ont une influence sur la gestion des cultures et le niveau d'intensification et de diversification. Il s'agit entre autres :

- de la taille du bassin versant et de sa couverture végétale ;
- des caractéristiques individuelles des exploitants qui déterminent l'intérêt, la motivation et la capacité d'agir ;
- de l'organisation sociale (la structure des relations entre les paysans et les organisations paysannes) ;
- de l'organisation et de la pression foncière (densité de la population) ;
- des systèmes de production ;
- des caractéristiques agronomiques du bas-fond (maîtrise de l'eau, type/qualité de sol, etc.) ;
- des opportunités de commercialisation et d'accessibilité au marché.

Avant de conduire le module 0, il est nécessaire d'identifier des sites potentiellement intéressants pour mettre en place l'approche APRA-GIR. Les principaux éléments à considérer dans l'identification des sites sont :

- le **démarquage de la zone ciblée** du projet ou zone d'intervention du service – bien déterminer la dimension de la zone ciblée, à l'intérieur de laquelle un certain nombre de sites d'intervention peuvent être choisis. Le nombre de sites à choisir dépendra de la diversité de la zone et de la capacité humaine des organisations d'encadrement ;
- le **zonage ou la typologie des bas-fonds** dans la zone ciblée – les critères les plus importants sont : la maîtrise de l'eau, l'organisation sociale, l'organisation foncière, le système de production (riz, riz-légumes, etc.) et la taille du bassin versant, sa morphologie et ses potentialités agronomiques, l'accessibilité au marché ;
- la **représentativité** – un site doit être représentatif pour une partie importante des bas-fonds dans la zone ciblée (en se basant sur la typologie). Le site doit aussi être dans la proximité d'autres bas-fonds qui sont de même typologie ou d'une typologie semblable pour ainsi faciliter l'extension des activités APRA-GIR dans des sites voisins après quelques années d'intervention ;

- l'**accessibilité** – un site doit être facilement accessible, pour faciliter les interventions de l'équipe APRA-GIR en toute saison et pour permettre l'extension des activités vers d'autres paysans venant d'autres sites/villages ;
- la **distance à parcourir** pour arriver au site – il est important de sélectionner des sites qui sont assez proches des villages ; les travaux nécessitent un minimum d'une visite par bas-fond par semaine ou au moins toutes les deux semaines ;
- la **connaissance du milieu** au préalable – de préférence choisir des sites dont on connaît bien la communauté paysanne et le milieu ;
- la **gestion de l'eau** – la maîtrise de la gestion de l'eau est un facteur déterminant pour les potentialités d'un bas-fond. S'il existe une variabilité importante dans la région ciblée concernant la gestion de l'eau, idéalement les bas-fonds sélectionnés devront couvrir cette gamme, en incluant des bas-fonds avec faible maîtrise de l'eau et des bas-fonds avec bonne maîtrise de l'eau ;
- le **niveau d'intensification** et de **diversification** – cet aspect est fortement lié à la gestion de l'eau ; avec une bonne gestion de l'eau le niveau d'intensification et de diversification augmente en général. L'accessibilité au marché ainsi que l'intérêt, la motivation et la capacité des exploitants influenceront également le niveau d'intensification et de diversification. Les options techniques différeront selon le niveau d'intensification et de diversification ;
- la **cohésion sociale** – l'APRA-GIR demande une forte implication des paysans qui sont censés faire partie des séances d'animation hebdomadaires. Parce que l'APRA exploite beaucoup l'apprentissage collectif et demande même des actions communautaires comme l'entretien de l'aménagement d'un bas-fond et des canaux, il est nécessaire de s'assurer qu'il existe une bonne cohésion sociale et qu'aucun conflit majeur n'existe entre les paysans. Pour cette raison, il est préférable de limiter la sélection des sites d'intervention aux bas-fonds qui appartiennent à un seul village ;
- l'**organisation paysanne** – une bonne organisation paysanne facilitera la diffusion de l'APRA-GIR vers d'autres paysans qui ne font pas partie de l'APRA. L'extension d'APRA-GIR vers d'autres sites se fera de préférence par une vulgarisation autonome d'un paysan à un autre, et peut être facilitée à travers des réseaux et plates-formes existants.